



# CHALLENGE D'HIVER

DIMANCHE 6 JANVIER 2019  
Boulodrome couvert de MITRY-MORY



## Composition des équipes :

- Quadrette, exclusivement de Seine et Marne même AS ou ESB
- 4 à 6 joueurs M3 – M4 – F3 – F4 – Licencié(e)s – Loisirs et -18 ans surclassés.

**Inscriptions : 40 euros** par quadrette facturés aux sociétés participantes.

Nombre de **quadrettes total limité à 16 équipes** .

Tirage au sort pour les équipes supplémentaires par club au-delà de la 1ère équipe inscrite.

- Tolérance d'une inscription comportant des joueurs en ESB sous le nom d'un club.
- Liste de la composition de chaque équipe au début de la compétition avec licences valides .

## Engagements reçus :

### Par courrier :

M. Jean Claude DALMASSOT  
2, rue Prince Conti  
77680 Roissy-en-Brie

### Par Mail :

[dal1948@hotmail.fr](mailto:dal1948@hotmail.fr)

Dernier délai :

**vendredi 28 décembre 2018  
minuit**

### Tirage :

mercredi 2 janvier 2019 17h00

## Déroulement :

Système Martin en 4 parties  
(2 le matin et 2 l'après-midi)

Parties en 13 points

Limitées à 2 heures

Match nul non admis. En cas  
d'égalité, épreuve de point à une  
boule par équipe

Jet du but : 8 heures

Arrêt des parties :  
de 12h30 à 14h 00

## Indemnités :

20 euros par partie jouée et gagnée

Classement :

1<sup>er</sup> = 100 euros, 2<sup>ème</sup> = 80 euros, 3<sup>ème</sup> = 60 euros.

## Coupe au vainqueur

(Détenant 2018 Mitry-Mory)

Coupe : Non définitive sauf 3 victoires consécutives de l'AS/ESB ou 5  
ans non consécutives

Président du CBD  
de Seine & Marne  
Philippe LEGER

Secrétaire Général  
Joël CROSNIER

Trésorière Générale  
et Présidente de la  
Commission  
Féminine  
Ghislaine BÉRUDI

Président de la  
Commission des  
Arbitres  
Fernand BOULY

Président de la  
Commission  
Sportive Jean-  
Claude  
DALMASSOT